FRC H 33782

Case FRC 2606

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTE ET DE L'ÉGALITÉ,

Séante aux ci-devant jacobins St.-Honoré, à Paris.

DISCOURS

SUR LA CONSTITUTION

ET LE GOUVERNEMENT D'ANGLETERRE.

PRONONCÉ à la société des jacobins de Paris dans la séance du 19 pluviôse, par le citoyen B. VOIRON, membre de cette société.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA SOCIÉTÉ.

CITOYENS,

Il appartenoit aux amis de la liberté et de l'égalité, aux destructeurs de la tyrannie, de provoquer la destruction de toutes les superstitions politiques.

THE NEWBERRY LIBRARY

R130 no 19

La constitution britannique sembloit être une de ces institutions sociales à laquelle on ne pouvoit toucher sans sacrilège ; elle étoit consacrée par le tems, vantée par les plus grands publicistes, comme un chef-d'oeuvre politique ; on s'extasioit sur l'équilibre des pouvoirs que l'on regardoit comme la solution de tous les problêmes dans l'art de gouverner.

De-là cette vénération superstitieuse des anglais pour leurs lois constitutionnelles. Ils sont épris surtout de l'antiquité de son origine, qu'ils font remonter jusqu'au-delà des tems de la conquête, et perdre dans l'obscurité qui couvre l'histoire ces rois anglo - saxons.

Eh, quelle est donc cette frivole antiquité, devant les principes éternels de la raison et les droits de l'humanité, devant ces principes antérieurs à tous les âges, à toutes les institutions sociales ?

Peuple anglais, si c'est sur eux qu'est fondé ton gouvernement, tu peux vanter l'antiquité de son origine ; s'il ne l'est point, tu ne vantes que l'antiquité de tes erreurs politiques.

Pour vous, citoyens, qui n'êtes point sédults par la durée d'un vieux tronc, s'il est pourri, vous avez arrêté d'y porter la hâche de l'opinion et de le briser.

Animé de vos sentimens, je marcherai sur les pas des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ; je ne ferai que glaner après eux dans le champ qu'ils ont moissonné ; mais afin d'y recueillir davantage, je tâcherai de le parcourir dans toute son étendue. J'envisagerai dans la constitution britannique, le passé,

le présent et l'avenir ; je rechercherai ce qu'ont été les anglais ou les efforts qu'ils ont faits pour être libres ; j'examinerai ce qu'ils sont ou les causes de leur esclavage ; je dirai ce qu'ils peuvent être ou les pronostics de leur régénération future.

La liberté peut-elle exister avec un roi ? votre réponse, citoyens, seroit celle de Brutus et de Caton. Interrogeons l'histoire, elle nous répondra : » Les rois sont les ennemis naturels des peuples, ils ne respirent que pour les tromper et les asservir ». Cette vérité est encore plus frappante par les vains efforts des anglais pour avoir tout à-la-fois un gouvernement libre et monarchique.

Ces efforts sont sur-tout consignés dans trois époques mémorables, savoir : l'établissement de la grande charte, le règne d'un de leurs tyrans, mort sur l'échafaud, et la révolution de 1688.

Je parcourrai rapidement ces trois époques, et je ne ferai que saisir en passant les vérités qui pourront nous affermir dans notre amour pour la constitution républicaine.

Pour mieux connoître, citoyens, l'origine de la grande charte, remontons jusqu'au tems de la conquête ; l'Angleterre éprouva pour lors une révolution terrible, mais sans avantage pour la liberté.

Guillaume de Normandie défait Harold le dernier des rois Anglo-Saxons et se saisit du pouvoir souverain. Les coutumes et la législation Saxones sont anéanties, le régime féodal est établi, les vainqueurs s'emparent des domaines des vaincus, toutes les terres changent de possesseurs, elles sont partagées en 60215

fiefs tous relevans de la courronne et le conquérant barbare enivré de ses rapides succès, dominant avec orgueil sur tant de possessions nouvelles appésantit sur tous ses vassaux un sceptre de fer. Ils tentèrent de se révolter, il les vainquit, et sa domination devint encore plus terrible. Il réunit entre ses mains tous les pouvoirs, dicta des lois tyranniques sur la chasse et les forêts, établit un tribunal redoutable aux barons comme au peuple.

Une nouvelle ligue s'élèva contre lui; les nobles qui connoissoient la force du peuple l'appellèrent à leurs secours et rassemblés avec lui sous de vastes halles, ils discutèrent ensemble leurs intérêts communs; le besoin de résister à l'oppression les tint unis sous les deux règnes suivans.

Jean sans-terre ayant voulu renouveller les lois oppressives de Guillaume le conquérant vit bientôt toute la nation soulevée contre lui. Ses courtisans l'abandonnèrent, se voyant sans secours et cherchant inutilement pour appui quelque province que son despotisme n'eût point aliénée, il fut contraint de se livrer presque seul à la discrétion de ses sujets et de signer l'acte fameux connu sous le nom de *Grande Charte*.

Jean sans-terre trahit bientôt sa promesse et son seing; il appella des étrangers pour asservir la nation; il fut défait une seconde fois et mourut au milieu des fureurs d'une tyrannie impuissante.

Cependant la grande Charte restoit toujours sans effet; elle étoit sans cesse et jurée et trahie. Après

de longues divisions sous le règue d'Henri III fils et successeur de Jean-sans terre, elle fut encore confirmée par serment et toujours éludée.

O peuples assez foibles pour négocier avec les despotes, et croire à leurs promesses, demandez-leur des sermens, ils les feront, mais toujours avec l'intention de les enfreindre, dès qu'ils se croiront assez puissans pour devenir parjures avec impunité.

Sous Edouard I, le besoin de subsides fit plus que tous les sermens. Epuisé par ses guerres continuelles contre l'Ecosse et contre la France, ne pouvant rien obtenir des nobles et des prêtres, il appella pour la première fois dans le p[illegible]ement les députés des villes et des bourgs ; ce fût là l'origine de la chambre des communes. Impuissante, et foible dans sa naissance, elle étoit sans initiative et servoit seulement d'appui dans le besoin aux résolutions des grands et du roi. Cependant il fut bientot statué qu'aucune imposition ne seroit levée sans son consentement et celui des pairs ; Edouard confirma cette résolution comme loi de l'état ; mais il ne consentit qu'avec peine à la ratification de la *grande charte* dont la loi sur les subsides pouvoit garantir efficacement l'exécution. Les circonstances difficiles qui le pressoient lui en firent une nécessité ; ce n'est jamais que par la contrainte et les besoins que les peuples arrachent aux rois des conventions favorables à la liberté.

Vous pensez peut-être, citoyens, que l'Angleterre va jouir paisiblement du fruit de sa conquête sur le despotisme ro[illegible]al ; mais le désavantage des peuples contre leurs despotes, c'est que les premiers sont

souvent plongé dans une létargie profonde et que la tyrannie ne repose jamais ; toujours avide de sang, jamais rassasiée de pouvoir, elle s'occupe sans cesse dans l'ombre à forger des chaînes et vient les présenter aux hommes, tantôt avec l'air riant et perfide de la douceur, tantôt accompagnée de satellites et de bourreaux.

Les rois d'angleterre ne heurtèrent pas toujours de front une nation souvent active sur l'intérêt de sa liberté ; mais il épioient sans cesse les occasions de pouvoir porter impunément quelque atteinte à ses droits. La grande charte fut souvent oubliée ; les guerres étrangères, les dissentions intestines, les révolutions successives des maisons d'Yorck et de lancastre tour-à-tour dépossedées de la couronne, les cruautés de marie, le despotisme d'élizabeth, celui de jacques I. imposèrent silence plus de 400 ans aux droits sacrés de la nation. Tels furent, citoyens, les fruits malheureux de la royauté conservée par les anglais a côté de leur grande Charte.

Mais pourquoi, malgré les maux toujours résultans de l'autorité royale, n'a-t-elle pas été détruite dans la constitution britannique? c'est que les nobles unis avec le peuple ont eu sur lui trop d'influence et que la cause des nobles est toujours liée à celle des rois.

Je me hâte d'arriver à cette époque plus célèbre que la première ; ou la nation anglaise déploya encore plus d'énergie pour la conquête de la liberté, celle ou l'un de ces tyrans monta sur l'échafaud.

Cette seconde époque nous présente quelques traits

de ressemblance avec la révolution française ; nous y trouvons à peu-près le développement des mêmes principes de liberté et d'égalité. *l'Angleterre ne sera heureuse*, disoit alors Cromwel au lord Manchester, *que lorsque tu t'appelleras Montagne et que nous serons sans lords et sans pairs*. Le peuple fut regardé comme l'origine de toute autorité légitime. La nation fut aussi divisée en trois grands partis différens, les royalistes, les modérés et les républicains. Ces derniers furent connus tantôt sous le nom de d'applanisseurs, tantôt sous celui d'indépendans, et les modérés sous celui de presbiteriens, Charles I. eût aussi le caractère de foiblesse, de perfidie et de duplicité de Louis XVI. enfin après avoir tenté et la force et la ruse pour asservir la nation, Charles I. monta sur l'échafaud tout couvert du sang des patriotes Anglais ; la tête du despote tomba et la république fût proclamée.

C'en étoit fait de la tyrannie ; l'anglois alloit être libre, s'il n'eut existé dans ce temps un tartuffe politique, le plus faux, le plus dissimulé de tous les hommes. Celui qui avoit joué le rôle principal dans la guerre civile, et le jugement de Charles I. chercha bientôt à se couvrir des dépouilles du tyran. Cromwel renversa l'édifice auquel il avoit paru travailler avec tant d'ardeur ; il établit une espèce de confusion entre tous les partis qui dominoient en Angleterre ; il méla des idées fanatiques aux idées simples et naturelles de la liberté ; il opposa le pouvoir militaire à l'autorité civile, chassa le long parlement, et lui substitua des hommes sans mœurs,

sans principes et sans talens qui furent nommés à son choix et dans le cahos où la nation fut plongée par ses intrigues et son hypocrisie, il s'empara sans obstacle des rênes du gouvernement, ou plutôt d'un pouvoir sans limites sous le nom de protecteur. Ce titre dont il fut revêtu détruisit la liberté, et rouvrit un chemin au despotisme royal.

O Cromvell, quelle eût été la gloire de ton nom, si tes talens n'avoient servi qu'à consolider la liberté de tes concitoyens? Tu pouvois être le destructeur de la tyrannie, le fondateur d'une république, et tu ne fus qu'un usurpateur habile, et le rival d'un tyran.

Français républicains, vous qui voulez à jamais repousser loin de vous tout autre empire que celui des lois, songez-y bien, toute autre domination peut conduire à la tyrannie. Puisqu'enfin nous sommes libres, ne laissons pas la liberté s'échapper de nos mains. Que l'exemple de l'Angleterre nous instruise que jamais aucun homme, sous quelque domination que ce soit, ne parvienne à nous dominer. Que tout César, que tout Cromvell tombe impitoyablement sous la hache vengeresse des loix, ou s'il étoit assez puissant pour en arrêter le cours, armons-nous du poignard de Cassius et de Brutus, et qu'il soit immolé par nous à la souveraineté nationale outragée.

Je passe à la troisiéme époque où les anglais firent de nouveaux efforts pour la liberté, et la laissèrent encore s'échapper. Cette époque est celle où Jacques II fut chassé du trône. Ce despote plus théologien que

politique, travailloit en Angleterre pour l'évêque de Rome ; la nation s'allarma de son despotisme et du changement religieux qu'il vouloit opérer ; une convention fut assemblée, et le trône fut déclaré vacant.

Quelle occasion brillante avoit alors l'Angleterre pour établir la République ! elle fut proposée, malheureusement elle n'eut que des partisans secrets et en petit nombre. Soit que la nation fût encore fatiguée des troubles qui précédèrent et snivirent la mort de Charles I., soit que, par l'effet d'un préjugé que les tyrans n'ont cessé d'accréditer, un grand état ne parut pas alors susceptible d'un gouvernement républicain, soit enfin, comme il paroît plus vraisemblable, que les intrigues de la maison d'Orange ayant influé sur les délibérations de l'assemblée conventionnelle, les anglais conservèrent encore la royauté, et crurent pouvoir être libres avec elle. Ils se crurent assez forts pour se garantir des pièges de la tyrannie, en établissant de nouveau qu'aucune imposition ne pourroit être levée sans le consentement des pairs et des communes, qu'aucun armée ne seroit entretenue en tems de paix, que le pouvoir de dispenser des lois étoit abusif et illégitime; enfin ils crurent avoir un dernier garant contre les entreprises du despotisme dans l'établissement de la liberté de la presse ; mais l'expérience a trop bien prouvé l'inutilité des loix les plus sages, pour arrêter le torrent des usurpations royales.

De cette lutte perpétuelle établie entre le trône et les peuples, des efforts des anglais pour être libres,

sans pouvoir en effet le devenir, que devons-nous conclure, citoyens ? c'est que l'existence des rois est incompatible avec celle de la liberté, que l'autorité royale est un poison corrupteur qui la mine sourdement et la détruit.

Quel fruit devons-nous retirer pour nous-mêmes de l'expérience et de l'histoire ? C'est une résolution constante de ne jamais rien souffrir dans la république de tout ce qui pourroit porter la moindre apparenoe de royalisme. Nous devons enfin nous féliciter d'avoir en moins de cinq années, arraché du sol de la France les racines profondes qu'il y avoit poussées pendant l'espace de quatorze siècles, tandis que l'Angleterre, oujours luttant et composant avec la royauté se trouve encore aujourd'hui dans les chaînes de l'esclavage.

Au défaut d'une liberté réelle, on laisse à l'anglois une liberté pûrement imaginaire, et l'on s'efforce de lui faire croire qu'il est libre ; cet effort de la part de ses tyrans serviroit seul à prouver qu'il est eselave.

Le peuple anglois est-il libre, lorsque son magistrat suprême ne trouve pas plus d'obstacle à ses volontés que le despote le plus absolu ? Le peuple anglais est-il libre, lorsque sans opposition de la part de ses défenseurs prétendus populaires, les véxations les plus arbitraires sont exercées ? Le peuple anglois est-il libre, lorsqu'il fait pour la seconde fois la guerre à la liberté ? Mais procédons avec méthode et nous trouverons les causes de son es-

clavage dans sa constitution, dans la politique de son ministtère, et dans le caractère national.

Si nous jettons un coup d'œil général sur la constitution anglaise, nous n'y verrons que le despotisme régulièrement organisé, despotisme d'autant plus dangereux qu'il sert à comprimer toute résistance à l'oppression. En effet, si le peuple, las de la tyrannie, veut s'élever contr'elle, le despote se retranche aussi-tôt derrière les deux chambres du parlement, et le mouvement populaire ne pouvant être qu'irrégulier, est bientôt détruit par les deux phantômes de représentation nationale qu'on lui oppose.

J'ai dit, *phantôme de représentation nationale*..... en effet le peuple anglais est-il représenté? et quelles sont les bases de sa représentation?

Le peuple anglais est-il représenté par ces lords et les pairs qui siègent par droit de naissance ou la volonté du roi dans la chambre haute? quels pouvoirs la nation leur a-t-elle délégués? Leurs pouvoirs ne sont consignés que dans des titres héréditaires émanés du trône. Ils ne sont donc que les rejettons de l'autorité royale : ils peuvent être tous les ennemis du peuple et le peuple ne peut les rejetter. Comment donc pourroient-ils être ses représentans ou les interprêtes de sa volonté?

L'on nous dira peut-être, qu'ils représentent en vertu de la constitution; oui, sans doute, et c'est en cela même qu'elle est vicieuse.

Le peuple anglais est-il représenté dans la chambre des communes? Toute representation, pour être juste

doit être égale et complette, sinon la partie du peuple qui n'est pas représentée, n'est pas libre ou celle qui peut avoir un plus grand nombre de représentans qu'une autre jouit d'un privilège contraire à la liberté.

La représentation est inégale en Angleterre en ce que les comtés, quelle que soit leur étendue ou leur population, envoyent chacun deux députés ; il en est de même des villes ; elles ne suivent aucune base régulière et proportionnelle.

La représentation est incomplette en ce que le serment du Test exclud du droit de suffrage tous les non-conformistes ; elle est incomplette, en ce que le droit d'élire n'appartient qu'à ceux qui possèdent un fonds libre de la valeur de 40 shellings de revenus ; ainsi la plus grande partie de la nation ne partîcipe point aux élections et par conséquent n'est point représentée ; ainsi son existence politique est nulle ; que dis-je ? elle est écrasée sous le poids des privilèges et de l'inégalité.

C'est le sol, dit-on, que l'on représente ; c'est donc pour son sol, pour sa propriété et non pour sa personne que le possesseur donne son suffrage. Il fait partie du corps social, il existe donc politiquement non point par lui-même, mais par la chose qu'il possède. Sa propriété a donc quelque chose de plus grand, de plus élevé que lui, puisqu'il n'est rien sans elle et qu'il peut être tout avec elle. La constitution anglaise a-t-elle donc voulu dégrader l'homme en société, en faisant dériver tous ses droits de la petite portion de terre à laquelle il se trouve attaché.

D'après cet exposé, n'est-t-on pas en droit de conclurre que la représentation nationale, en Angleterre, est contraire aux principes éternels de la justice, aux droits de l'homme et du citoyen.

Je vais plus loin, et je suppose que le peuple anglais soit véritablement représenté dans la chambre des communes. Le concours des deux autres pouvoirs nécessaire à la confection des lois suffiroit pour altérer cette représentation ; mais que dis-je ? elle est nulle, elle est impuissante si l'on considère encore cette double barrière de *veto*, qui s'élève entre le peuple et l'accomplissement de sa volonté. Pourra t-il jamais espérer de la franchir, lorsque les lois qui lui sont utiles, seront contraires aux intérêts des lords et du roi.

Ce n'est pas tout : le mouarque se trouve investi sans restriction de toute la puissance exécutive. Sans lui, toute la puissance législative est sans force, et d'un seul mot il peut l'arrêter et l'anéantir. Quel est donc cet équilibre prétendu des pouvoirs si vanté par les publicistes, sinon le sommeil des opprimés subissant laloi des oppresseurs ?

Que diriez-vous, citoyens, si je vous représentois les députés du peuple à la barre de la chambre haute, pour entendre la volonté suprême du roi ? quelle idée vous formeriez-vous-là de la grandeur du peuple anglais? Que diriez-vous de voir les lords et les pairs à côté du trône, comme les arbitres des destinées de la nation, et les représentans du peuple dans la posture de supplians. Citoyens, je dois vous dérober un tableau si peu fait pour des yeux républicains.

Je me borne enfin à vous faire voir que tout ce que peut desirer, sur un trône, le despote le plus absolu, le roi d'Angleterre le possède. Est-ce le droit de commander et d'agir sans être comptable de ses actions ? il peut tout faire, et se reposer sous l'égide de l'inviolabilité et de cette maxime proverbiale des lois anglaises, *le roi ne peut mal faire*. Est-ce le droit de disposer des bras et du sang de ses sujets ? La constitution lui donne celui de déclarer la guerre et de faire la paix, aux conditions auxquelles il juge à propos de consentir: Est-ce l'avantage de distribuer des faveurs pour se faire des créatures ? toutes les places et toutes les dignités de l'état sont à sa disposition. Sont-ce des trésors ? celui de la nation est tout entier dans ses mains, sans compter cette enorme liste civile, source éternelle de corruption, plus forte elle seule que les revenus des rois de Dannemark et de Suède. Sont-ce des honneurs ? on ne peut l'approcher qu'avec des cérémonies orientales et les expressions rampantes de l'esclavage. C'est à genoux qu'il est servi : dira -t-on que e'est par des hommes ibres ?

Jugez d'après cela, citoyens, du dégré de liberté dont jouissent les anglais en vertu de leur constitution. Examinons maintenant combien d'atteintes elle éprouve encore par la politique de leur ministère.

Les rois d'Angleterre ont bien senti qu'un peuple souvent inquiet sur le sort de sa liberté, pouvoit tôt ou tnrd se réveiller de son assoupissement, et renverset l'échafaudage constitutionnel qui ne peut la garantir. Qu'ont-ils fait alors ? ils ont tourné le

génie inquiet de la nation vers les guerres étrangères ; ils ont sacrifié le repos de l'Europe à leur domination, ils ont intrigué dans toutes les cours, ont porté leur influence machiavélique dans tons les cabinets, se sont rendus maîtres de toutes les délibérations ; et toutes les fois qu'un mouvement intérieur paroissoit s'annoncer, ils avoient toujours ou des préparatifs ou une déclaration de guerre à leur disposition.

Ils ont eu soin sur-tout d'entretenir toujours une espace de rivalité entre la France et l'Angleterre. A la passion la plus sublime d'un peuple, l'amour de la liberté, ils ont substitué la haîne pour la nation française. Ils l'ont fait propager dans les journaux, dans les pamphlets, les caricatures et sur les théâtres. Ils ont bien pensé que la France présentant aux yeux des anglais la plus formidable de de toutes les puissances du continent, par son industrie, ssn commerceet sa marine, absorberoit toute leur attention, et ne leur laisseroit pas le tems de songer à la réforme du gouvernement intérieur.

Ponr les éloigner encore davantage de cette réforme, la politique du ministère est allée plus loin, elle a porté les vues de la nation vers les contrées les plus éloignées, en étendaut son commerce et sa domination dans les deux Indes, en intéressant le plus grand nombre des citoyens dans la banque et les opérations commerciales, en établissant enfin sur toutes les mers un colosse de puissance idéale, qui pût faire croire aux anglais qu'ils étoient les maîtres du monde entier, tandis qu'ils seroient esclavee dans leeurs foyers.

La politique du ministère a tellement enchaîné toutes les existences, toutes les fortunes au sistême commercial, aux spéculations financières, que le peuple anglais craint de tout perdre au moindre mouvement intérieur. Il est dans sa situation politique, comme un forçat couvert de blessures, qui craint de s'agiter dans ses chaînes.

Si le peuple anglais avoit eu dans la chambre des communes un plus grand nombre de vrais défenseurs, il se seroit éclairé sur ses véritables intérêts, et peut-être auroit arrêté la marche tortueuse du ministère; mais les communes ne sont composées que de riches possesseurs, de banquiers ou de commerçans qui jouissent au moins, les uns de sept, les autres de quatorze mille livres de revenu, et qui presque tous aspirent aux dignités, ou sont intéressés dans les opérations mercantiles. La cour fait briller à leurs yeux et l'or et les honneurs, et les intérêts du peuple lui sont vendus.

Ce seroit ici le lieu de vous entretenir de la corruption profonde de ces ministères, de la scélératesse dès long-tems reduite en sistême, des plans criminels qu'il a toujours suivis dans l'un et l'autre continent, des ministres perfides qui les ont conçus et fait exécuter; mais je m'arrête à celui qui les a surpassés tous, à celui que la postérité ne fera que nommer pour caractériser le crime, a l'infâme Pitt dénoncé à l'univers comme l'ennemi du genre humain

Fatigué du nom de liberté, il a voulu l'anéantir dans les deux mondes, enchaîner de nouveau l'Amérique sous la domination anglaise, établir dans la

France démembrée un des fils de Georges, et par elle river les fers des anglais. Pour venir à bout de ce vaste projet, il a fait le guerre avec un art nouveau, il a dédaigné les moyens ordinaires d'opposer le courage au courage, d'entreprendre des sièges avec l'art de Cohorn ou de Vauban, de former des plans de campagne comme César, Turenne ou Fréderic. Génie étonnant dans l'art de la perfidie, il en a développé toutes les ressources en armant les français contre les français, en nous diffamant chez nos alliés, en soufflant la rage dans le cœur de nos ennemis, en organisant un sistême de calomnie contre les patriotes et faisant rejetter sur eux les pillages et tous les crimes qu'il excitoit; il a combiné savamment toutes les espèces de trahisons, acheté nos villes et nos ports, incendié nos magazins; il a déchiré nos entrailles, en vomissant sur nos côtes l'armée infernale de la Vendée; il a calculé froidement des milliers d'assassinats et tous les maux que peuvent entraîner la guerre et la famine.

Je vous le demande, anglais, vous croyez-vous libres avec un tel ministre et le roi qui peut le souffrir? Je vous demande ce que pensera de vous la postérité, lorsqu'elle apprendra que, mus et gouvernés par eux, vous avez fait avec des crimes la guerre à la liberté.

Si les anglais sont esclavés par leur constitution et la politique de leur ministère, ils le sont encore par eux-mêmes, je veux dire par le caractère national.

La crainte, a dit Montesquieu, est le mobile du gouvernement despotique, l'honneur celui des monarchies et la vertu le mobile ou le ressort des états ré-

publicains ; s'il eût alors recherché le principe qui fait agir un peuple de marchands, il eût trouvé sans doute l'intérêt, et c'est ce principe en général qui compose aujourd'hui le caractère de la nation anglaise. Nous ne devons pas nous en étonner ; le commerce est le plus grand objet de ses spéculations et par des ramifications sans nombre, il s'étend dans tous les ordres de la société, depuis les lords et les pairs jusqu'au plus simple artisan. Mais l'intérêt père de l'égoisme, ennemi de toutes les vertus laisse aisément forger des chaînes; tandis que l'on calcule le gain ou le dommage d'une opération mercantile, l'ame se dessèche, ses ressorts s'affoiblissent et le génie de la liberté s'éteint.

Il entre encore dans le caractère du peuple anglais, un certain orgueil national qui lui fait croire qu'il est le premier, le plus grand de tous les peuples, que sa constitution est un chef-d'oeuvre d'organisation sociale, orgueil qui doit arrêter les réformes et les progrès de l'esprit public, et qui, par conséquent, peut être regardé comme une des causes de son esclavage actuel.

Il n'adoptera pas facilement les bases de la constitution française, parce qu'elles ont pris naissance chez un peuple qu'il croit encore son rival. La haîne qu'il a conçue pour nous n'est pas éteinte, et c'est avec peine qu'il se transplante sur son sol des fruits étrangers ; il veut être en tout le modèle des autres, et se refuse à l'imitation des choses même essentiellement bonnes.

Le peuple anglais, orgueilleux de sa constitution,

trompé par son gouvernement, entraîné par son propre caractère, restera-t-il donc éternellement sous le joug de l'oppression ? non, citoyens ; si nous pouvons juger quelquefois des évènemens qui doivent avoir lieu, par les causes qui les produisent, chaque jour nous développe des pronostics de sa régénération future que je vais tacher de découvrir et de faire connoître.

Que l'on ne dise pas, citoyens, que nous prétendons ouvrir au yeux des nations le livre de l'avenir ; nous ne parlerons même ici que du présent, et nous serons comme ces pilotes en mer, qui pronostiquent, à la vue de quelques branches ou de quelques feuillages, qu'ils sont près de la terre.

Nous devons présumer les changemens prochains qui doivent arriver en Angleterre par trois considérations différentes, par le despotisme actuel, par le dépérisement de son commerce et de ses finances, et par le triomphe des armées de la république française.

Si nous parcourons, citoyens, l'histoire des peuples, nous voyons presque toujours la résistance suivre l'oppression, et la liberté marcher à la suite d'une extrême tyrannie. Ainsi quand nous voyons le peuple anglais écrasé sous le poids des subsides complaisamment accordés par un parlement corrompu, quand nous voyons chaque jour des atteintes portées à la liberté de la presse, des écrivains courageux traînés dans les prisons, flétris par des jugemens, pour défendre la causs du peuple, quand nous voyons des hommes paisiblement assemblés en Ecosse pour dis-

outer sur les droits et la liberté de la nation, subitement dispersés par l'autorité de Georges et de son ministre ; quand nous voyons les principaux membres de cette convention écossoise plongés dans les fers, nous pouvons dire avec assurance, si le peuple anglais n'est pas le plus vil de tous les peuples, il touche au moment de son réveil.

Pourra-t-il souffrir en effet sans s'avilir que ses défenseurs soient les victimes de leur zèle pour la patrie? s'il se souvient encore de son dernier contrat avec la race regnante, souffrira-t-il que le gouvernement puisse étouffer la liberté des pensées et des opinions? s'il lui reste enfin quelques principes de la morale universelle des nations, souffrira-t-il que les trésors prodigués dans l'Europe n'ayent servi que pour alimenter des crimes et des trahisons?

Mais si les principes de la morale sont sans effet, si le ministère est assez habile pour voiler toutes ses dépradations ; enfin si le peuple anglais n'est pas reveillé par le dévouement de ses défenseurs, il doit l'être à l'aspect de l'abîme prêt à s'ouvrir sous ses pas.

S'il jette un moment les yeux sur sa situation présente, il verra l'énormité de la dette nationale considérablement accrue par les dépenses secrettes et les subsides fournis à la coalition ; il verra sa banque fondée uniquement sur un crédit idéal et précaire prête à s'écroûler, un grand nombre de fortunes particulières à la veille d'être renversées, d'entraîner dans leur chûte une infinité de manufacturiers, d'artisans et de marchands ; il verra son commerce sur la

point d'être anéanti et par conséquent les canaux des subsides prêts à se dessécher ; il verra l'état ménacé d'un bouleversement général. Pour réparer l'édifice attendra-t-il qu'il soit renversé ?

Si la France dont les richesses territoriales sont immenses, ne peut combler qu'avec les plus grands efforts l'abîme creusé par le despotisme, que pourra faire l'Angleterre, non seulement sans domaines nationaux, mais encore privée de la ressource idéale de sa banque et de celle de son commerce. La nation ne peut donc pas tarder à s'appercevoir que pour éviter une ruine totale, il est instant pour elle de se ressaisir de tous ses droits et de retirer ses trésors des mains infidelles qui les dissippent.

Je vais plus loin, toujours en poursuivant les probabilités des événemens, si les anglais eussent pû profiter des crimes de leur ministère et s'enrichir des dépouilles de la France, ils auroient pû s'aveugler encore sur leur situation et recevoir paisiblement les fers de leurs tyrans. Maîtres du port de Toulon, ils auroient pû dire : « La marine française est sans force ; nous dominons sur l'Océan, la Méditerranée » et l'Italie ; le midi de la France toujours inquiet » de notre présence sera bientôt forcé de recevoir la » loi ; tout le commerce du Levant va nous appar- » tenir ; nous n'aurons plus de rivaux sur les mers, » toutes les petites puissances de l'Italie seront nos » tributaires ; l'Amérique retombera sous le joug ; » St.-Domingue et toutes les isles françaises seront à » nous, l'Espagne dans les deux continens deviendra » l'esclave de nos volontés ; aucune puissance rivale

» ne pourra troubler notre commerce dans l'Inde ;
» ainsi nous arriverons au faîte da la grandeur et de
» la prospérité publique à laquelle nous sacrifions
» quelques libertés individuelles, et quelle que soit
» l'énormité de notre dette nationale, les tributs des
» deux mondes serviront à l'amortir. »

Tel est le langage qu'auroient pû tenir les anglais ivres des avantages, non pas d'une victoire, mais d'une trahison.

O toi qui que tu sois, père de la raison, créateur de la morale universelle, génie tutélaire des droits de l'homme et de la liberté, tu n'as permis que le crime triomphe, et qu'il puisse recueillir les fruits de la victoire et de la vertu : embrâsée de tes feux sacrés, la valeur de nos phalanges républicaines a triomphé de la perfidie et Toulon est arraché aux tyrans des mers.

Quel est donc le langage qu'ils doivent tenir maintenant ? il doit être un peu différent. S'ils ne sent point encore egarés par leur ministre, s'il peuvent ressentir et l'infamie de sa conduite et la honte de ses défaites, ils diront peut-être : « La Vendée est
» détruite, Lyon n'est plus, les armées nombreuses
» des alliés reculent de toutes parts, Toulon sur qui
» l'on avoit fondé tant d'espérances, que l'on croyoit
» à l'abri de toute les tentatives, Toulon est recon-
» quis, les français sont par-tout triomphans.

» Nos trésors ont jeté dans leur sein la guerre ci-
» vile, nos agens ont corrompu leurs généraux, ont
» fait livrer leurs villes et massacrer leurs garnisons :
» notre ministère a tout fait, et nous l'avons approuvé

» par notre silence et secondé par nos efforts ; et quel
» est le fruit de tant de trahisons chèrement achetées?
» Une défaite honteuse, la ruine de notre commerce
» et la perte de no finances.

» Dans toutes les parties de la France, sur toutes
» les frontières, deux cent mille victimes s'élèvent
» contre nous ; notre deshonneur est prochain ; l'his-
» toire et la postérité sont là prêtes à nous juger ; un
» peuple irrité va nous poursunvre jusques dans nos
» foyers comme les complices de notre ministère; nous
» n'aurons point de paix, tant que Pirt et Georges
» domineront sur nous. Pitt et Georges nous ont
» trompé ; qu'ils périssent et que le peuple français
» nous sépare dans sa vengeance des monstres voués
« à l'exécration publique. S'il nous reçoit dans son
» alliance, la fertilité de ses champs peut encore
» féconder notre industrie ; nous pouvons être encore
» après lui le premier peuple du monde et les tyrans
» de l'Europe frémiront de rage, à la vue de deux
» nations rivales sous le despotisme et maintenant
» amies sous le règne de la liberlé. «

Voilà, citoyens, quels doivent être les effets des victoires et du triomphe de la république. Quels que soient au reste les évènemeus qui puissent avoir lieu soit en Angleterre ou dans les autres parties de l'Europe, ne nous reposons que sur nous-mêmés ; n'attendons rien des autres peuples.

Nous donnons un grand exemple à l'univers, qu'il l'imite, s'il veut ; mais si l'esclavage lui plait, si notre liberté, qui fait le supplice des rois, ne

582

peut être la source de son bonheur, que vingt mille bouches d'airain retentissent sans cesse sur nos frontières, que les deux mers soient couvertes de nos flottes ; que les soldats de la liberté poursuivent partout les esclaves du despotisme, et que la France seule contre tous, soit au milieu du monde entier comme un vaste rocher autour duquel viendront se briser toutes, les tempêtes politiques et les vains efforts des tyrans coalisés.

La société, dans la séance du 19 pluviôse, l'an deuxième de la république une et indivisible, a arrêté l'impression de ce discours, l'envoi aux sociétés affiliées, et la distribution aux tribunes.

THIRION, *président* ; BONTEMPS, URBAIN-JAUME, MONGE, BOUIN, *secrétaires*.

A PARIS, chez G.-F. GALLETTI, Imprimeur du Journal des Lois de la République Française, aux Jacobins Saint-Honoré.